



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 13 No 1
Février 2015

Les activités de la Semaine de relâche à Saint-Jacques



2 au 6 mars

Programme des activités en page 11



JOIGNEZ-VOUS aux 548 utilisateurs!

Transportez Saint-Jacques,
téléchargez gratuitement
l'application mobile



facebook



Rejoignez-nous!

Il suffit « d'aimer »
notre page!

Sommaire



Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-7
- Budget 2015 8

Urbanisme et réglementation

- Règlement n° 207-2010 : Stationnement en hiver 9
- Règlement n° 57-2001 : Neige et glace 9
- Soyons écoresponsables 9

Loisirs et culture

- Horaire de la patinoire 10
- Vente de livres 10
- Défi j'arrête j'y gagne 10
- Défi Santé 5/30 10
- Activités de la Semaine de relâche 11
- Club de lecture du rat Biboché 12
- Yoga (kripalu) 12
- Taekwondo 12
- Soccer été 2015 13

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 14
- Nouveaux magazines 14
- Nouveauté dans les ressources électroniques 14
- Soirées coups de cœur 15
- Numéro de téléphone 15
- Tirage de Noël 15
- Une naissance, un livre 15
- Lis-moi une histoire 15
- Nouveaux résidents 15
- Horaire régulier 15

Des nouvelles de vos organismes

- Horeb Saint-Jacques 16
- Activités du Club FADOQ 16
- Bancs au parc des Cultures 16
- Entraide et Amitié 17
- Centre de Femmes Montcalm 17
- REPARS 17
- Chevaliers de Colomb 17

Information Saint-Jacques

- Bacs roulants 18
- Québec 511 18
- Collecte des plastiques d'agriculture et sacs de minéraux, de moulée et d'engrais 18
- Offre d'emploi : brigadier 19
- Calendrier des collectes 2015 20

Page couverture	Semaine de relâche
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

2 mars – 7 avril

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc. Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-3671, option 8 Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale Audrey St-Georges, directrice
générale adjointe
Tél.: 450 839-3671, poste 7610 Tél. : 450 839-3671, poste 7612
josee.favreau@st-jacques.org info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilote, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en comptabilité Danielle Jetté, préposée à la
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611 Tél. : 450 839-3671, poste 7630
comptabilite@st-jacques.org service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux
communications
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

ADMINISTRATION

Dépouillement d'arbre de Noël 2014 Centre d'hébergement Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité qu'une contribution soit versée au Centre d'hébergement Saint-Jacques pour leur activité de dépouillement d'arbre de Noël.

Dépôt de la situation financière, année 2014

ATTENDU QUE monsieur le maire dépose le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2014, selon l'article 955 du code municipal, ainsi que la liste de tous les fournisseurs comportant une dépense de plus de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le rapport de monsieur le maire soit accepté.

Mention de blâme FQM

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a négocié en notre nom un nouveau PACTE-FISCAL avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la FQM n'avait pas le mandat de signer le nouveau PACTE-FISCAL;

ATTENDU QUE la FQM n'a pas consulté ses membres sur le contenu de l'entente;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité qu'une mention de blâme soit déposée envers la FQM ainsi qu'envers le représentant local de Lanaudière soit monsieur Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola.

Arrérages de taxes - Taux d'intérêt 2015

Il est résolu à l'unanimité que le taux d'intérêt pour les arrérages de taxes soit fixé à 15 % pour l'année 2015.

Offre de service en entretien préventif Régulation de l'édifice de la mairie

ATTENDU QU'une lettre est reçue de Les Services technologiques A.C. inc. pour le renouvellement de l'entretien préventif des équipements de régulation pour l'édifice de la mairie;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le

contrat de renouvellement soit accepté pour la période de novembre 2014 à octobre 2017, concernant l'entretien du système de régulation à la mairie, pour une somme de 752 \$ (taxes en sus) par année, pour un total de 2 256 \$ (taxes en sus), conformément à l'entente intervenue entre les parties.

Mandat DCA Comptable inc. Pour la TECQ 2010-2013

Il est résolu à l'unanimité que la firme DCA Comptable inc. soit mandatée, pour effectuer l'audit des registres comptables pour le volet de reddition de comptes du dossier concernant le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2010-2013 de la Municipalité de Saint-Jacques, ainsi que pour la reddition de comptes finale, et d'accepter à cet effet la proposition déposée en date du 14 octobre 2014 pour des frais d'honoraires professionnels d'une somme de 4 300 \$, plus taxes applicables.

Résolution d'appui Projet Symposium au parc des Cultures

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer le comité organisateur dans un projet de symposium au parc des Cultures où des sculptures seront aménagées sur le site.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège

ATTENDU QUE les travaux de la rue Saint-Jacques sont maintenant terminés;

ATTENDU QUE le décompte final est reçu de la firme Dessau au montant de 24 889,04 \$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE ce montant doit être versé à l'entreprise Sintra inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 24 889,04 \$ à l'entrepreneur Sintra inc. et cela, pour le décompte final, en lien avec les travaux d'infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège.

Demande de remplacement d'un branchement au réseau d'aqueduc

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le remplacement

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

d'un branchement au réseau d'aqueduc pour la résidence du 1411, chemin du Bas-de-l'Église Sud, et ce, conditionnellement à ce que la politique relative au raccordement des services publics de la Municipalité de Saint-Jacques soit appliquée et respectée par le demandeur.

Projet de règlement n° 366-2014 Services professionnels –

Contrôle qualitatif des matériaux (rue Laurin)
ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à des demandes de prix sur invitation auprès de fournisseurs, soit EXP et la firme Solmatech inc.;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Solmatech inc. est reçue au coût de 15 099 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter d'octroyer le contrat à la firme Solmatech inc. au coût de 15 099 \$ plus taxes, étant la plus basse soumission conforme.

Réfection du pavage sur la rue Sainte-Anne

Il est résolu à l'unanimité que la facture de Solmatech inc. d'une somme de 3 521 \$, concernant le dossier de réfection du pavage sur la rue Sainte-Anne soit acceptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Réfection à l'usine d'épuration des eaux usées

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à des corrections suite à des précisions reçues par la directrice générale concernant des sommes supplémentaires à payer pour les travaux de réfection à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE ces frais étaient nécessaires considérant certains travaux non prévus au plan et devis;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter de payer un montant de 5 685,51 \$ taxes incluses, concernant des travaux supplémentaires approuvés, concernant la réfection de l'usine d'épuration des eaux usées.

EBI Environnement inc.

Contrat de collecte des matières résiduelles

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm a procédé à l'acceptation du contrat pour la collecte des matières

résiduelles pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020 (réf. résolution de la MRC n° 148488) et que le soumissionnaire mandaté est la compagnie EBI Environnement inc.;

ATTENDU QUE par voie de conséquence, la Municipalité de Saint-Jacques est disposée à adjuger le contrat d'exécution à cet entrepreneur, conformément au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accorder à l'entrepreneur EBI Environnement inc., l'exécution du contrat de collecte des matières résiduelles en conformité avec le devis, en vertu duquel l'appel d'offres a été effectué et qui a fait objet de la soumission de l'entrepreneur.

Renouvellement de l'adhésion à l'écocentre

ATTENDU QUE pour l'année 2015, l'écocentre sera accessible du 1^{er} mai au 7 novembre, tous les lundis, mardis, vendredis et samedis, de 8 h à 16 h, et le dimanche de 8 h 30 à 12 h;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité de renouveler l'entente à intervenir entre les parties.

URBANISME

Embauche d'un inspecteur municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à l'affichage d'un poste d'inspecteur municipal par le biais des journaux locaux et sites Internet;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines a procédé à la sélection des curriculum vitae reçus ainsi qu'au processus d'entrevues;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que monsieur Charles Durand St-Georges soit embauché au poste d'inspecteur municipal, et ce, selon les clauses décrites à l'intérieur de la politique salariale en vigueur et du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Hockey mineur

Inscriptions 2014-2015

Il est résolu à l'unanimité de payer les frais de

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 6 octobre 2014
Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

l'Association de hockey mineur Joliette-Crabtree de 14 530 \$ pour les inscriptions au hockey mineur des jeunes de Saint-Jacques, pour la saison 2014 2015.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

ADMINISTRATION

Divulgence des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Article 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités

La directrice générale informe le conseil qu'elle a reçu la divulgation des intérêts pécuniaires de :

- M. Pierre La Salle
- M. Claude Mercier
- M. François Leblanc
- M. Michel Lachapelle
- Mme Josyane Forest
- Mme Isabelle Marsolais
- Mme Sophie Racette

Entente forfaitaire - Année 2015

Cabinet juridique Bélanger Sauvé

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite adhérer à l'entente de services forfaitaires proposée par Me Yves Chainé du cabinet Bélanger Sauvé;

ATTENDU QUE cette proposition est avantageuse pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité retienne la proposition de services de Me Yves Chainé du cabinet Bélanger Sauvé relativement à l'entente de type forfaitaire mensuelle, et ce, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, le tout pour un montant de 350 \$ par mois.

Renouvellement de l'adhésion - Association Québec- France 2015

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'Association Québec-France, et ce, à titre de contribution annuelle pour 2015.

Renouvellement de l'adhésion FQM 2015

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de renouveler d'adhésion à la FQM au coût de 3 284,38 \$ plus taxes

et cela pour l'année 2015.

Demande de financement Carnaval de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser une somme de 2 300 \$ (participation en services) au Carnaval de Saint-Jacques, à titre d'aide financière pour 2015.

Licences de chiens - Recensement

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a présentement une entente pour les années 2012 à 2016, pour le contrôle canin;

ATTENDU QU'il est stipulé au présent contrat que l'Inspecteur Canin doit faire un recensement exhaustif (soit du porte en porte);

ATTENDU QUE présentement la Municipalité doit traiter plusieurs plaintes de citoyens qui reçoivent des avis alors que personne n'est venu les solliciter chez eux;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité de demander à l'Inspecteur Canin de respecter le contrat entre les parties et d'ainsi s'assurer que le recensement soit bien effectué de porte en porte sur le territoire de la municipalité.

Contribution 2015 - Patrimoine Nouvelle-Acadie

Il est résolu à majorité d'accepter la contribution d'une somme de 3 865 \$ au comité du Patrimoine Nouvelle-Acadie dans le cadre de l'organisation du Frolic ainsi que pour la continuité du projet de plantation d'arbres pour l'année 2015.

Demande d'appui Association Carrefour Famille Montcalm

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'organisme Association Carrefour Famille Montcalm pour leur demande auprès du fonds régional du PACTE-RURAL.

Demande contribution Comité Club FADOQ

ATTENDU QU'un premier montant a été versé à titre de contribution en juillet dernier à la suite d'une demande reçue du Club FADOQ;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

ATTENDU QU'au budget, la somme réservée pour l'organisme est de 865 \$;

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la différence de contribution permise pour le budget 2014 soit la somme de 336,17 \$.

Dossier arrérages de taxes 2012-2013-2014 Mandat des aviseurs légaux

ATTENDU QUE des états de compte ont été envoyés en octobre 2014;

ATTENDU QU'une lettre informant les gens sur la situation a été acheminée, et que les gens ont été informés de la suite des événements;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité de procéder au recouvrement des sommes dues par l'intermédiaire des aviseurs légaux de la Municipalité de Saint-Jacques, soit la firme Bélanger Sauvé.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Pavage par pièces d'asphalte Marion Asphalte

ATTENDU QUE des travaux de pavage par pièces d'asphalte ont été réalisés sur diverses rues de la Municipalité;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme choisi est Marion Asphalte;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité de payer la somme de 19 668,91 \$ plus taxes à la compagnie Marion Asphalte pour les travaux de pièces d'asphalte qui ont été réalisés en juin 2014.

Fondation et travaux de bordures sur la rue de Port-Royal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des travaux de pavage et de bordure sur la rue Port-Royal en 2013;

ATTENDU QU'une retenue est à payer dans ce dossier;

ATTENDU QUE la firme Beaudoin Hurens dépose une recommandation de paiement vu l'acceptation finale

des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de paiement et qu'un montant de 2 827,66 \$ taxes incluses soit payé à l'entrepreneur Généreux Construction inc.

Projet rue Laurin, règlement n° 250-2014 Certificat n° 1

ATTENDU QU'une recommandation de paiement est reçue de la firme des ingénieurs WSP Canada inc.;

ATTENDU QUE la firme WSP Canada inc. recommande de verser cette somme à l'entreprise Raymond Bouchard Excavation inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser à l'entreprise Raymond Bouchard Excavation inc., la somme de 444 303,93 \$ incluant taxes et retenue de 10 %.

Subvention – Rue Montcalm

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a réalisé les travaux d'infrastructures de pavage sur la rue Montcalm;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à la demande de remboursement de la subvention de 12 129 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Montcalm pour un montant de 12 129 \$ conformément aux normes et exigences du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports.

Travaux de pavage – Rue Montcalm

ATTENDU QUE les travaux de la rue Montcalm sont terminés;

ATTENDU QUE la qualité des travaux est présentement à l'étude, et qu'une retenue temporaire équivalente à environ 50 % du montant sera appliquée;

ATTENDU QUE cette retenue sera revue dès la réception de la recommandation finale de la firme Beaudoin Hurens;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

Résumé de la séance spéciale du 10 décembre 2014

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de la firme Beaudoin Hurens de verser à l'entrepreneur Généreux Construction un montant de 122 897,48 \$.

Honoraires professionnels – WSP Canada inc. Dossier n° 131-22096-00

ATTENDU QUE les travaux de préparation du prolongement de la rue Laurin sont en cours;

ATTENDU QUE les travaux reliés aux services professionnels sont exécutés à 65 %;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de la firme WSP Canada inc. pour les travaux réalisés à ce jour, dans le cadre du projet de prolongement de la rue Laurin.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Démission du directeur des incendies

ATTENDU QUE monsieur Marchand nous avise que, pour des raisons personnelles, il quittera ses fonctions de directeur du Service des incendies et cela en date du 31 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la démission de monsieur Marchand et de remercier ce dernier pour ses loyaux services au sein de la brigade du Service des incendies.

LOISIRS ET CULTURE

Recommandation de paiement - Patinoire

ATTENDU QUE des travaux d'infrastructures pour l'aménagement de la patinoire ont été octroyés à l'entrepreneur Latendresse Asphalte inc.;

ATTENDU QU'une recommandation de paiement est reçue de Simon Coulombe, ingénieur de la MRC Montcalm au montant de 37 044,25 \$ incluant la retenue de 5 % plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de paiement à Latendresse Asphalte inc. d'une somme de 42 591,62 \$ taxes et retenues incluses.

SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET DU 10 DÉCEMBRE 2014

ADMINISTRATION

Budget 2015

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2015 soient fixées à 4 484 070 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter le budget 2015.

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DU 10 DÉCEMBRE 2014

Taux de taxes 2015

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer le taux de taxes à l'évaluation à :

- Résiduel : 0,77 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques;
- Immeubles non résidentiels : 1,050 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles non résidentiels imposables sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter les taux de taxes pour le secteur résiduel et pour les immeubles non résidentiels.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Le conseil municipal



Budget 2015 *Par le conseil municipal de Saint-Jacques adopté le 10 décembre 2014*

REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 039 329,00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	776 040,00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	108 000,00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	26 000,00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes & pénalités)	274 586,00 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	36 000,00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	224 115,00 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	94 482,00 \$-
AFFECTATION DE SURPLUS	117 120,00 \$

TOTAL DES REVENUS 4 506 708,00 \$

DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	939 075,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	697 082,00 \$
TRANSPORT	1 061 893,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 091 529,00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	26 000,00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	200 176,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	529 772,00 \$
SERVICE DE LA DETTE : Remboursement capital	306 993,00 \$
Remboursement intérêt	235 965,00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	194 500,00 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	776 277,00 \$-

TOTAL DES DÉPENSES 4 506 708,00 \$

Évaluation imposable totale	351 656 800,00 \$
Évaluation non imposable	35 941 200,00 \$
Évaluation des immeubles non résidentiels	27 498 199,00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1.00

Taux des taxes 2014

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0,77 \$	du 100,00 \$
Taux de la taxe foncière - non résidentielle	1,050 \$	du 100,00 \$

Tarifification pour services municipaux - résidentiels

Eau	générale	175,00 \$	unité
	piscine	50,00 \$	unité
Égout		160,00 \$	unité
Matières résiduelles		140,00 \$	unité
Recyclage-environnement		40,00 \$	unité

Urbanisme et réglementation



STATIONNEMENT EN HIVER

En vertu du règlement n° 207-2010, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 19 :

Il est **interdit que stationner un véhicule routier et lourd** sur les chemins publics **entre minuit et 6 h du 1^{er} novembre au 15 avril** inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui contrevient aux dispositions mentionnées ci-dessus est passible d'une poursuite et des pénalités rattachées audit règlement.

NEIGE ET GLACE

Règlement n° 57-2001

Afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens et visiteurs de Saint-Jacques, il est PRIMORDIAL d'être vigilant en période hivernale et de **déneiger la toiture de votre résidence**. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

Chapitre 4, article 4.8

Il est DÉFENDU à tout locataire ou tout propriétaire de même qu'à toute personne qui a charge d'un édifice, de **laisser accumuler de la neige ou de la glace sur un édifice** lorsque cette neige ou cette glace peut devenir source de danger.

En vertu du règlement n° 57-2001, la Municipalité de Saint-Jacques prendra les dispositions nécessaires à toute personne qui contrevient audit règlement.

Règlement n° 70-2002, article 3

Il est INTERDIT à toute personne **de projeter ou de déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété** ou de celle dont il assume le déblaiement, ce fait constituant une nuisance.

Toute personne qui contrevient aux dispositions de l'article 3 est passible, d'une pénalité d'un montant minimum de 30 \$ et d'un montant maximum de 300 \$ plus les frais.

SOYONS ÉCORESPONSABLES

Le Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Jacques tient à rappeler qu'il est DÉFENDU de **déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes** au risque d'engorger et d'occasionner des bris au réseau d'égout.

DOIVENT ÊTRE JETÉS AUX ORDURES :

Tous chiffons, lingettes à nettoyer, essuie-tout, serviettes et tampons hygiéniques, bandages, tampons à récurer, cure-oreilles, charpies de sècheuses et autres déchets solides. Il est également interdit d'y jeter des déchets industriels, ce qui engendrerait des problèmes écologiques.

Rappelez-vous qu'en rejetant ces produits dans les égouts, c'est comme si vous les déposiez vous-même dans nos cours d'eau.



Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org

450 839-3671, poste 7670

HORAIRE DE LA PATINOIRE AU PARC AIMÉ-PIETTE

Venez essayer nos nouvelles
installations au parc Aimé-Piette

HORAIRE RÉGULIER	Lundi au jeudi 18 h à 21 h	Samedi 10 h à 22 h
	Vendredi 18 h à 22 h	Dimanche 10 h à 21 h

UNE
NOUVELLE
PATINOIRE ET
UN SENTIER
GLACÉ!

Horaire de la Semaine de relâche (2 au 6 mars)

Lundi au dimanche : 10 h à 22 h

Endroit chauffé pour chausser les patins et accès aux toilettes.

Vente de livres

**Nous sommes à préparer
la vente de livres...**

Vous avez des livres qui
dorment sur vos tablettes et
vous souhaitez vous en défaire!

**Vous pouvez les apporter
à la mairie de Saint-Jacques**

(16, rue Maréchal) jusqu'à la fin du mois d'avril. Des
bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons.
Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums
jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues).

**Nous n'acceptons ni les encyclopédies ni les condensés
(Sélection Reader's Digest).**

La vente de livres aura lieu le jeudi 14 mai de 14 h à 19 h. Les
sommés amassés serviront au financement des activités
culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



La Municipalité de Saint-Jacques est fière
d'encourager ses citoyens qui désirent relever
le défi j'arrête, j'y gagne! **Vous avez
jusqu'au 1^{er} mars pour vous inscrire** à
l'adresse suivante : www.defitabac.qc.ca/fr

Défi Santé

5 30 Équilibre

Le Défi Santé est de retour!

Du 1^{er} mars au 11 avril

Inscrivez-vous à DefiSante.ca jusqu'au 1^{er} mars

Pour une 11^e année consécutive, du 1^{er} mars
au 11 avril 2015, vous serez invités à relever le
Défi Santé 5/30 Équilibre.

LE DÉFI SANTÉ, C'EST QUOI?

Le Défi Santé, c'est 6 semaines de motivation
pour améliorer vos habitudes de vie!

En vous inscrivant, en solo, en famille ou en
équipe, vous visez l'atteinte de 3 objectifs
durant 6 semaines :

L'objectif 5 : manger au moins 5 portions de
fruits et légumes par jour

L'objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour

L'objectif Équilibre : dormir mieux pour avoir
un meilleur équilibre de vie

LE MESSAGE DU DÉFI SANTÉ EST SIMPLE :

mangez mieux, bougez plus et prenez soin de
vous. Voilà 3 habitudes de vie gagnantes qui
favorisent une meilleure santé physique et mentale!

INFORMATION :

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org

450 839-3671, poste 7670

La Semaine de relâche à Saint-Jacques

POUR TOUTE LA FAMILLE – DU 2 AU 6 MARS

Les inscriptions sont **OBLIGATOIRES** et se feront par téléphone au 450 839-3671, poste 7670 du 9 au 20 février inclusivement. Faites vite, les places sont limitées!

Date et heure	Activité	Coût	Endroit
Lundi 2 mars 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30	Multisport plein air : hockey, raquette, soccer sur neige	Gratuit	Parc Aimé-Piette
Mardi 3 mars 9 h à 11 h 13 h 30 à 14 h 30 7 h à 17 h	Bain libre Magicien *Ski Val Saint-Côme	Gratuit Gratuit 20 \$ (transport gratuit)	Pavillon des sports du CEB Bibliothèque Marcel-Dugas Station de ski Val Saint-Côme
Mercredi 4 mars 8 h à 17 h	Glissade sur tubes	Enfant : 20 \$ Adulte : 25 \$ (transport gratuit)	Les super glissades Saint-Jean-de-Matha
Jeudi 5 mars Départ 9 h - Retour 13 h 14 h à 16 h	Centre de trampoline Bain libre	10 \$ (transport gratuit) Gratuit	iSaute à Laval (Apportez votre lunch) Pavillon des sports du CEB
Vendredi 6 mars 7 h à 17 h 13 h 30 à 15 h 30	*Ski et planche à neige Film pour enfants La légende de Manolo	45 \$ (17 ans et moins) 60 \$ (18 ans et plus) (transport gratuit) Gratuit	Mont Tremblant Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

• Pour la sortie des super glissades de Saint-Jean-de-Matha, les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

*Le départ est à 7 h à l'hôtel de Ville de Sainte-Julienne (1400, Route 125 à Sainte-Julienne).

Aucun remboursement ne sera effectué après le 21 février, seul un billet médical sera accepté pour un remboursement après cette date.

Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant ou si les conditions climatiques ne le permettent pas, le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'annuler l'activité et de rembourser les participants.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

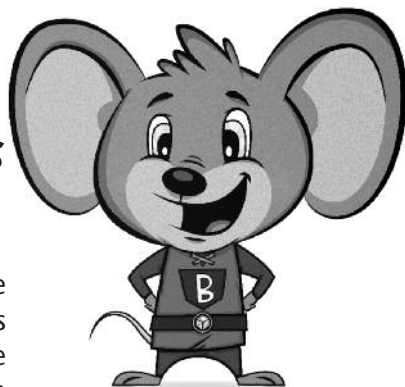
INFORMATION :

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org

450 839-3671, poste 7670

Club de lecture du rat Biboché pour les enfants de 3 à 6 ans



Le mardi 17 février, dans le cadre des Animations du rat Biboché, les enfants de 3 à 6 ans de l'école Saint-Louis-de-France et de la garderie Les Soleils d'Amour auront le privilège de rencontrer le rat Biboché en personne à travers les contes de Danielle Loiseau, conteuse et animatrice.

TAEKWONDO

Pour qui : Enfants (à partir de 5 ans), adolescents, adultes, parent-enfant
Groupes de 20 à 25 élèves

Quand : Jeudis de 18 h 30 à 20 h 30
Samedis de 9 h à 11 h

Coût : 90 \$ pour 8 cours de 2 heures
(8 semaines)

Endroit : 27A, rue Saint-Jacques

Entraîneur :
Maître Jacques Sourdif

**INFORMATION
ET INSCRIPTION :**
450 752- 2629



YOGA (kripalu)

Pour aller chercher un complément relaxant à votre vie souvent trop stressante. Le kripalu yoga est une philosophie de vie qui vous permet d'apprendre à respirer, à vous détendre et à mieux vous concentrer. Par la méditation en mouvement, apaisez votre corps et votre esprit.

Pour qui : Adolescents et adultes

Quand : Les mardis soir
de 18 h à 19 h 15 et
de 19 h 30 à 20 h 45
Jusqu'au 31 mars
(congé 10 février et 3 mars)

Coût : 155 \$ par session
(10 semaines)

Endroit : Centre culturel du Vieux Collège
(50, rue Saint-Jacques)

INFORMATION ET INSCRIPTION :
(EN TOUT TEMPS)
Nancy Vendette n.d.
450 588-3292 | yogitanancy@hotmail.com

INFORMATION :

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org

450 839-3671, poste 7670



Association de soccer Nouvelle-Acadie



Entraîneurs recherchés

Chaque année, le succès de notre saison dépend essentiellement de l'implication de tout un chacun.

Qu'est qu'il faut pour devenir entraîneur?

- Avoir le goût de s'impliquer activement pour nos jeunes;
- Être disponible en soirée pour la tenue des matchs;
- Aimer le sport;
- Avoir le goût de relever un nouveau défi;
- Être généreux de son temps.

Arbitres recherchés (16)

Les formations se dérouleront en avril.

Contactez Tommy Pilotte au 450 839-3671, poste 7670 pour de plus amples informations.

Les jeunes ont besoin de vous!

AS Nouvelle-Acadie - ASNA



Période d'inscription pour la saison d'été 2015

Quand : 17 et 19 février de 18 h à 20 h
(Salle municipale de Saint-Liguori)

25 et 26 février de 18 h à 20 h
(Mairie de Saint-Jacques)

Coût : Microsoccer
(5 ans au 31 décembre 2014) : 100 \$

U8-U9 : 150 \$
U10-U11 : 160 \$
U12-U13 : 190 \$
U14-U15 : 200 \$
U16-U17 : 210 \$
U18 : 220 \$
Senior : 230 \$

**Un rabais de
50 % sera
accordé pour
le 3^e enfant
d'une même
famille.**

**Un rabais de 25 \$ sera accordé
lors des soirées d'inscriptions.**

Lors de l'inscription, vous devrez :

- Faire l'essai de l'uniforme
- Apporter la carte d'assurance maladie **OBLIGATOIRE**
- Payer par chèque (libellé au nom de l'Association de soccer Nouvelle-Acadie)



Bibliothèque

Marcel-Dugas



PASSION-LECTURE



Le mois de février est le mois du cœur. Nous présentons à la bibliothèque une exposition de nos coups de cœur littéraires. Venez agrémenter vos lectures avec ces livres qui ont connu beaucoup de succès. Bienvenue.

NOUVEAUX MAGAZINES

- Ricardo
- Les idées de ma maison
- Homme



RESSOURCES ÉLECTRONIQUES



NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU

En plus des livres électroniques, des encyclopédies et des cours de langues, ToutApprendre vous donne maintenant accès à une multitude de cours en **BUREAUTIQUE**, **DÉVELOPPEMENT PERSONNEL** et **MULTIMÉDIA**.

Bibliothèque

Marcel-Dugas



Soirées coup de cœur

Notre prochaine soirée aura lieu le **mercredi 11 février**. Vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.



Prenez note que notre numéro est le

450 831-2296

Tirage de Noël

Notre tirage de Noël a connu un franc succès. Les jeunes ont été nombreux à participer, plus de 100 coupons ont été remplis. Nous félicitons les gagnantes : Arianne Labrie (9 ans) et Hémy Roussel (3 ans).

Merci à tous d'avoir si bien agrémenté cette période de réjouissances.



Une naissance, un livre

La bibliothèque vous présente le programme « Une naissance, un livre », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les Bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des vedettes de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.



Lis-moi une histoire

Ce programme s'adresse aux enfants de 1 à 3 ans. Lorsque vous abonnez votre enfant à la bibliothèque, nous lui faisons cadeau du beau livre « Lis-moi une histoire », une invitation à lire à tout moment, n'importe où, pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment intime.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents de Saint-Jacques. Nous vous invitons à venir visiter votre bibliothèque municipale. Profitez-en pour vous inscrire gratuitement et par le fait même ayez accès à près de 20 000 documents, dont plusieurs nouveautés. De nombreux services vous sont également offerts (pièces d'identité avec adresse requise).

Au plaisir de vous rencontrer.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h
Jeudi 14 h à 20 h
Samedi 10 h à 12 h



La bibliothèque c'est gratuit!

Des nouvelles de vos organismes



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 19 h

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin

info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Lundis 2 février et 2 mars de 19 h 30 à 20 h 30

CHAPELET ANIMÉ

Cellule d'évangélisation

Jeudis 5, 12, 19 et 26 février et 5 mars de 16 h 15 à 17 h

CHAPELET SUIVI DE L'EUCARISTIE

Équipe Horeb

Vendredi 6 février de 7 h 30 à 9 h

DÉJEUNER PARTAGE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Horeb

Samedi 14 février de 17 h à 22 h

DÉGUSTATION ANNUELLE DE VINS ET FROMAGES

BILLET : 70 \$

Fondation Horeb

Meublons le parc des Cultures

Le projet de bancs, pour meubler le parc des Cultures, avance bien. Pour toutes informations ou pour faire un don afin de participer à la mise en place d'un banc, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes :

Robichaud : Michel Robichaud | 450 839-6464

Richard : Évangéline Richard | 450 834-6981

Leblanc : Isabelle Marsolais | 450 839-2136

Dugas : Bernard Dugas | 450 839-3080

Gaudet : Serge Gaudet | 450 839-2113

Landry : Serge Landry | 450 839-2434

Mercier : Claude Mercier | 450 839-6818

Melançon : Andrée Foster | 450 839-6457

Mireault : Andrée Foster | 450 839-6457

Martin : Véronique Venne | 514 827-2032

Forest : Josyane Forest | 450 839-1196

Dupuis : Senda Bennaceur 450 839-1191 ou
Raymonde Dupuis 450 839-2764

Thériault : Danielle Thériault 450 839-7488

Votre famille n'apparaît pas dans la liste? Vous désirez être responsable d'une famille? Vous avez besoin d'information concernant ce beau projet? Communiquez avec Isabelle Marsolais au 450 839-2136.

Le comité du parc



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ

Présentation du voyage d'été en Nouvelle-Écosse

Un responsable de Groupe Voyage Québec donnera une présentation et beaucoup d'information le **mardi 10 février à 14 h** au Centre culturel du Vieux-Collège sur le voyage en Nouvelle-Écosse (incluant la célèbre Cabot Trail). Si cette présentation vous intéresse, veuillez communiquer avec Rita Leblanc-Coderre au 450 839-6567.

Le voyage aura lieu du 5 au 11 juillet.

Cabane à sucre – Changement de date

Contrairement à ce qui est annoncé sur le programme, le dîner annuel à la cabane à sucre du Club FADOQ Saint-Jacques aura lieu le **mardi 31 mars** (en remplacement du 24 mars). Les billets seront en vente à la fin de février.

Des nouvelles de vos organismes



Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres des groupes Entraide et Amitié de Saint-Jacques, Saint-Calixte, Saint-Roch-de-L'Achigan, Saint-Esprit et Saint-Lin-Laurentides vous invitent à cette conférence qui vise à favoriser l'acceptation des éventuels « deuil blanc » que la vie nous apporte (perte de permis de conduire, perte d'autonomie, conséquences de la maladie d'Alzheimer, etc.).

Quand : Lundi 9 mars à 13 h 30

Pour qui : Résidents de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Alexis et Saint-Liguori

Où : Sous-sol de l'église de Saint-Jacques (102, rue Saint-Jacques)

Coût : 3 \$ par personne

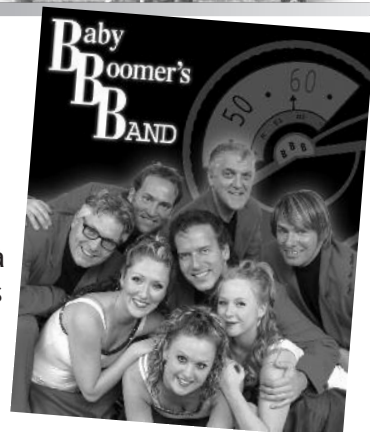
INSCRIPTION :

Fleur-Ange Perreault | 450 839-2989

Transport
disponible
sur
demande

Centre de femmes Montcalm

Le CFM vous invite à la soirée spectacle des Baby Boomer's Band. Le meilleur des années 50, 60 et 70. The Beach Boys, Chubby Checker, Neil Sedaka, Elvis, The Temptations, Paul Anka, The Four Seasons, James Brown, Chuck Berry et plusieurs autres.



Quand : Samedi 7 mars à 20 h
(ouverture des portes à 19 h)

Où : Salle l'Opale
(510, rue Saint-Isidore à Saint-Lin-Laurentides)

Coût : 25 \$ par personne

INFORMATION :

Centre de Femmes Montcalm | 450 439-6446

Salle l'Opale | 450 439-3434

REPARS | Service gratuit et confidentiel

En octobre dernier, REPARS a formé quatorze nouveaux médiateurs pour le service de médiation citoyenne des MRC de D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm.

L'équipe des médiateurs bénévoles vous rappelle que les conflits sont normaux et qu'ils font partie de la vie. Toutefois, ceux qui dégénèrent peuvent grandement affecter votre qualité de vie. Prenons le temps d'en parler.

Les médiateurs, agissant comme tierce partie impartiale, sont formés pour aider les parties en cause à mieux comprendre la situation et à explorer les avenues possibles.

Pour rejoindre le service de médiation citoyenne, composez le 450 755-3815, poste 24 ou au mediationcitoyenne.repars@cepap.ca.



**CHEVALIERS
DE COLOMB**
CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES

Dates des prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège - 50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

Servis de 8 h à 12 h - 4 \$ - **8 février - 8 mars**

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871

Information Saint-Jacques



Bacs roulants

À compter du 1^{er} février, une nouvelle méthode de collecte sera mise en place pour la cueillette des matières résiduelles. Puis, dorénavant, seuls les bacs roulants seront collectés, veuillez respecter ces quelques consignes.

- Fermer le couvercle en tout temps;
- Placer les poignées et les roues vers votre résidence;
- Lorsque deux collectes sont planifiées au cours d'une même journée, placez vos bacs de chaque côté de l'entrée;
- Aucun objet à côté ou sur le bac
- Éloigner les bacs d'au moins 2 pieds (60 cm) de tout poteau, clôture ou muret.

COLLECTE DES PLASTIQUES D'AGRICULTURE, SACS DE MINÉRAUX, DE MOULÉE ET D'ENGRAIS

Pour vous assurer de disposer adéquatement de vos sacs et plastiques d'agriculture, nous vous demandons de respecter les directives ci-dessous.

Si vos plastiques ou sacs sont souillés

- Ils doivent être déposés dans le **BAC À DÉCHETS UNIQUEMENT**;
- Il est interdit de mettre des plastiques ou des sacs à côté du bac;
- Toutes les cordes, qui ne servent pas à attacher les ballots, doivent être déposées dans le bac à déchets

Si vos plastiques ou sacs sont exempts de contamination (résidus de foin, excréments, matières odorantes, etc.)

- Ils peuvent être déposés dans le **BAC BLEU**
- Ils doivent être **ATTACHÉS EN BALLOTS**
- Veuillez vous assurer qu'il n'y ait pas d'excédants de cordes sortant des ballots afin d'éviter les bris de machinerie.

En cas, d'excédant, veuillez nous contacter pour voir les diverses options qui s'offrent à vous.

RAPPEL

Lors d'une journée de tempête hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant en bordure de rue le matin même de la collecte. **Il est de votre responsabilité d'assurer un déneigement adéquat et de permettre un accès facile pour les éboueurs.**

Cette façon de faire a pour but de diminuer les risques de renversement de votre bac par les déneigeurs, d'éviter les bris et surtout de faire en sorte que vos matières résiduelles soient collectées.

DES QUESTIONS?

1 800 781-8111, poste 228
www.ebiqc.com



Le service Québec 511, qu'est-ce que c'est?

Le Service Québec 511 constitue la source unique et officielle de toute l'information en matière de transport nécessaire à la planification de déplacements sécuritaires sur le réseau routier du Québec, quelle que soit la saison.

Pour les routes **158 et 341** (rang Saint-Jacques, rue Saint-Jacques, Bas-de-l'Église Sud, chemin Plouffe, Ruisseau-Saint-Georges Nord et chemin Dupuis) **faites le 511 pour rapporter un incident, pour les conditions routières, pour un commentaire ou une plainte.**

Le service téléphonique Québec 511 est accessible partout au Québec et fonctionnel sur tous les systèmes de téléphonie. Il suffit de composer 511 pour y avoir accès instantanément et **gratuitement.**

Information Saint-Jacques



OFFRE D'EMPLOI

BRIGADIER SCOLAIRE

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche d'une personne dynamique et efficace pour occuper le poste de brigadier scolaire.

Responsabilité

Le brigadier scolaire surveille les enfants qui traversent l'intersection (Dupuis/du Collège et Saint-Jacques) à l'aller et au retour de l'école afin de prévenir les accidents de la circulation. Il assure la sécurité des enfants, les informe et les renseigne sur les règles de sécurité.

Type de poste

Permanent, temps partiel, à raison d'environ 8 heures par semaine.

Exigences

- Habileté à côtoyer les enfants d'âge scolaire;
- Connaître et maîtriser la signalisation routière;
- Être capable de travailler dans toutes les conditions climatiques;
- Autoriser la Municipalité à effectuer une enquête de vérification et à prendre connaissance des résultats de cette dernière quant aux antécédents judiciaires incompatibles à la fonction postulée.

Conditions salariales

Le salaire sera déterminé en fonction de la politique salariale en vigueur et selon les qualifications et l'expérience.

Commentaires

Le total des heures travaillées de la journée est réparti en quatre périodes (matin, midi et fin d'après-midi).

Entrée en fonction : Septembre 2015

La Municipalité souscrit aux principes d'égalité en emploi. Bienvenue à toutes les candidatures.

Faire parvenir votre CV à l'attention de Mme Josée Favreau, directrice générale, par télécopie, par la poste ou par courriel.

Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Télécopieur : 450 839-2387 - josee.favreau@st-jacques.org

Seules les personnes sélectionnées en entrevue seront contactées.



Calendrier 2015 des collectes des matières résiduelles



La collecte des matières recyclables prévue pour le 1^{er} janvier 2015 est devancée au 30 décembre 2014.

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
		30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
^{24/31}	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
^{23/30}	^{24/31}	25	26	27	28	29

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Les collectes débutent à 7 h le matin

- Collecte des matières recyclables (bac bleu)
- Collecte des matières organiques (bac brun)
- Collecte des ordures ménagères
- Congés fériés
- Collecte spéciale de feuilles et gazon
- Frolric acadien (23 mai)
- Collecte de branches (19 au 23 octobre)
- Collecte des encombrants
- Jour de collecte des RDD (23 mai)
- Vente-débaras (16 au 18 mai)